

Stocker et conserver ses grains pour mieux valoriser sa production

Objectifs de la formation

- Connaître et mettre en œuvre les bonnes pratiques de stockage qui conduisent à des lots aux normes commerciales
- Diagnostiquer les voies possibles d'amélioration de la qualité des grains
- Dimensionner économiquement et techniquement son installation de stockage

Contenu

Matin :

- Présentation du déroulé de la journée, tour de table
- Les **caractéristiques des espèces à stocker et conserver**
- **Innovations stockage** : atouts et contraintes des diverses installations de stockage, modèles de montage à partir d'exemples sur céréales, oléoprotéagineux, colza, fourragères, maïs..)
- Les **règles fondamentales de la conservation**
- **Cas particuliers des insectes** : de leur connaissance aux moyens de lutte biologique

Après-midi : visite de ferme et de son installation de stockage

- **Diagnostic d'installations** de stockage
- Mesures de conservation
- Exemples de calculs de systèmes de ventilation
- **Appui au dimensionnement** des projets des stagiaires : exercices pratiques

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

- Méthodes pédagogiques : utilisation du savoir initial des formés et de leurs représentations du sujet, mise en jeu des activités pédagogiques qui favorisent la participation, l'implication, la recherche et la réflexion.
- Moyens matériels et outils : projection de support et exercices en direct, étude de cas, visite de ferme..

Modalités d'évaluation

- En début : recueil des attentes.
- En fin : questionnaires d'évaluation des acquis et de satisfaction.

INFOS PRATIQUES

>Inscriptions avant le 24 décembre 2026

Dates : vendredi 8 janvier 2027

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Vaucluse

Repas : tiré du sac

Intervenant : Nicolas THIBAUD

Responsable de formation à contacter :
Pierrine TOBIAS - animationconseil13-84@bio-provence.org - 06 95 96 16 62

Public ciblé : fermes en grandes cultures dans le Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 25 euros TTC/h (ou nous contacter).
Prise en charge par VIVEA selon éligibilité.
Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription :

Conditions générales [ici](#).

Formulaire d'inscription :

- En ligne en cliquant [ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#).

Personne en situation de handicap, contactez-nous afin que nous étudions ensemble votre situation.

